

Entrez des mots clefs

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

QVCT : 4 bonnes résolutions pour 2024

Publié le 18/01/2024 | [Actualités](#)

[Ajouter à ma liste de lecture](#)



4 pistes d'action pour progresser en matière de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), de régulation de la charge de travail ou de dialogue dans l'entreprise en 2024.

1 / Faire le point sur les pratiques QVCT de votre entreprise

La qualité de vie et des conditions de travail, c'est la nouvelle dénomination des démarches qui se centrent sur les moyens d'améliorer la façon de travailler (plutôt que sur les à-côtés). Des démarches qui visent à ce que chacun dans l'entreprise puisse faire du « bon travail » et, ce faisant, contribuent à prévenir l'usure, mettre en place une entreprise plus inclusive, accompagner les transformations...

Et si vous faisiez le point sur les mesures qui contribuent déjà la QVCT dans votre entreprise et sur les points d'amélioration ?

> **À télécharger** : le [Référentiel QVCT de l'Anact](#).

2/ Mieux réguler la charge de travail

Pour beaucoup de structures, le début de l'année correspond à la tenue des entretiens annuels. C'est l'un des espaces dans lesquels les questions de charge de travail se traitent (mais pas le seul tant la régulation de la charge de travail nécessite des échanges réguliers aux différents niveaux de l'entreprise). L'Anact propose un modèle qui permet d'ouvrir le dialogue et d'améliorer le processus de régulation.

> **À visionner** : le [webinaire de l'Anact « Charge de travail en TPE-PME : des solutions pour comprendre et agir »](#).

3/ Améliorer le fonctionnement du CSE

Progresser en matière de conditions de travail passe par une meilleure compréhension des « sujets du travail » mais aussi par des méthodes qui permettent de mieux dialoguer, se concerter ou encore négocier dans l'entreprise. Dans cet objectif, plusieurs dimensions peuvent faire l'objet de travail dans le cadre du CSE : améliorer la circulation des informations, renforcer le lien avec les équipes, organiser de retours d'expérience...

> **À lire** : le cahier de l'Anact [« Faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail »](#).

4/ Faciliter le dialogue sur les questions du travail au quotidien

Améliorer la QVCT et contribuer ce faisant à la prévention des risques « en amont » nécessite d'intégrer dans le fonctionnement de l'entreprise des espaces dans lesquels il est possible de parler du travail, de ce qui fonctionne, des difficultés rencontrées et des propositions d'amélioration. Les espaces de discussion sur le travail (EDT) sont un levier pour favoriser un tel dialogue sur la qualité du travail. Et si vous vous formiez à leur mise en place et leur animation ?

> **À découvrir** : les [formations de l'Anact sur les espaces de discussion sur le travail](#).

En 2024, vous pouvez aussi prévoir ...

- de **participer à des webinaires** dans lesquels chercheurs et praticiens décryptent **les enjeux du travail d'aujourd'hui et de demain** en suivant le [webmag de l'Anact](#).
- de rester informé des actualités de l'Anact, [en vous abonnant à notre newsletter](#) ou [en nous suivant sur LinkedIn](#).

Sur le même sujet :

[Etablissements du secteur social : appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier d'un accompagnement](#)

[L'Anact vous souhaite une bonne année 2024](#)

[QVCT et transition écologique : l'expérience d'une entreprise de menuiserie en Hauts-de-France](#)